

RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01133
Numéro SIREN : 490 597 663
Nom ou dénomination : CREDIT AGRICOLE BRETAGNE HABITAT HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 08/07/2022 sous le numéro de dépôt 10210

CREDIT AGRICOLE BRETAGNE HABITAT HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 7 500 000 €
Siège social : 8 Rue du Mont Saint Michel,
35830 BETTON
490 597 663 RCS RENNES

COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021
(EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2021 AU 31 DÉCEMBRE 2021)

Certifié conforme

Le Président du Directoire
M. Éric ROUSSELIN





Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CAB2H Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : 8 rue du Mont Saint-Michel 35830 BETTON Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 9 0 5 9 7 6 6 3 0 0 0 3 1 Néant *

Exercice N clos le, 31/12/2021

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	47 515
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	21 521
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	12 310 615
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	17 217
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK	10 131 634	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	2 546
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	816 032
		Autres créances (3)	BZ	CA	6 525 941
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	
		Disponibilités	CF	CG	395 461
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	52 205
TOTAL (III)		CJ	CK	7 792 188	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	17 923 822	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*		Stocks :		Créances :	
Immobilisations :					
				6 102 947	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS CAB2H		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 500 000.....)			DA	7 500 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	90 237		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG			
	Report à nouveau			DH	1 714 510		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 742 734		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK	26 775		
	TOTAL (I)			DL	11 074 258		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	6 398 972		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	197 259		
	Dettes fiscales et sociales			DY	252 534		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Compte régul.	Autres dettes			EA	798		
	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	6 849 564			
Ecart de conversion passif* (V)			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	17 923 822			
RENVOLS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC		
			Ecart de réévaluation libre		ID		
			Réserve de réévaluation (1976)		IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 025 872		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CAB2H		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *		
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	1 631 341	FH	1 631 341	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 631 341	FK	1 631 341	
	Production stockée*			FL		
	Production immobilisée*			FM		
	Subventions d'exploitation			FN		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FO		
	Autres produits (1) (11)			FP	196 861	
				FQ	4	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	1 828 206	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	1 253 721	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	11 244	
	Salaires et traitements*			FY	207 228	
	Charges sociales (10)			FZ	84 766	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*		GA	1 960	
				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	265 727	
		Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	1 824 648
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	3 558
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	390 042
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	1 273 701
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
		Total des produits financiers (V)			GP	1 663 743
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	10 346
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
		Total des charges financières (VI)			GU	10 346
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	1 653 396
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1 656 954

Désignation de l'entreprise <u>SAS CAB2H</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 1 713	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 1 713	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI (1 713)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(87 494)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL 3 491 949	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM 1 749 215	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN 1 742 734	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP
		- Crédit-bail immobilier		HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ 390 042
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK 10 346
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1 196 861
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4 265 721	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 713		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Annexe 

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS CAB2H

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 17 923 823 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 1 742 735 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

/// Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

/// Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,98 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2019

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	47 515			47 515
Immobilisations incorporelles	47 515			47 515
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 258	665		22 923
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	22 258	665		22 923
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	22 590 806	42	150 000	22 440 848
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	22 590 806	42	150 000	22 440 848
ACTIF IMMOBILISE	22 660 579	707	150 000	22 511 286

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		665	42	707
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		665	42	707
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant			150 000	150 000
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			150 000	150 000

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	47 515			47 515
Immobilisations incorporelles	47 515			47 515
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 561	1 960		21 522
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	19 561	1 960		21 522
ACTIF IMMOBILISE	67 076	1 960		69 037

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 411 397 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	17 217		17 217
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	816 032	816 032	
Autres	6 525 942	422 995	6 102 947
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	52 206	52 206	
Total	7 411 397	1 291 233	6 120 164
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Int.courus s/créances rattachées	42
Clients factures à établir	325 609
Total	325 651

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	26 775			26 775
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	26 775			26 775
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 849 565 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	197 259	197 259		
Dettes fiscales et sociales	252 534	252 534		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 399 771	576 079		5 823 692
Produits constatés d'avance				
Total	6 849 565	1 025 873		5 823 692
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	6 398 973			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fnp	122 270
Dettes provis. pr congés à payer	14 801
Personnel charges à payer	50 400
Charges sociales s/congés à payer	6 152
Organ.sociaux charges à payer	21 201
Etat charges à payer	8 982
Total	223 806

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	52 206		
Total	52 206		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers de participation	390 042	265 393
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		3
Autres intérêts et produits assimilés		617 359
Reprises sur provisions et transferts de charge	1 273 701	
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	1 663 743	882 755
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés	10 347	5 075
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	10 347	5 075
Résultat financier	1 653 396	877 680

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2008, la société SAS CAB2H est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS CAB2H. Elle agit en qualité de tête de groupe.

La société a opté au cours de l'exercice clos le 31/12/2008 pour le régime d'intégration fiscale instaurée par l'article 68 de la loi N° 87-1060 du 30 décembre 1987.

L'intégration a pris effet au 01/01/2008.

Les sociétés prises en compte dans le périmètre d'intégration sont :

- SAS CREDIT AGRICOLE BRETAGNE HABITAT HOLDING (société tête de groupe)
- SAS CREDIT AGRICOLE BRETAGNE HABITAT
- SAS HABITER DEMAIN
- SA SOGECOPA
- SCI DE L'HYVETTE

La convention d'intégration retenue consiste pour les filiales à supporter l'impôt qu'elle aurait dû supporter si elles avaient été imposées séparément et dont la mère est redevable en application de l'article 223 A du CGI. La prise en charge par la mère de l'impôt fait naître à son profit une créance égale à l'impôt que chacune des filiales auraient supporté en l'absence d'intégration.

Le boni ou le mali d'impôt lié à l'intégration est supporté par la société tête de groupe.

Autres informations**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
5 975 €

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Pays	Capital	Capitaux propres autres que capital	Quote part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avals donnés par la société	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Chiffre d'affaires hors taxes
					brute	nette					
A) Renseignements détaillés concernant les filiales et participations ci-dessous											
1 - Filiales (à détailler) :											
(+ 50 % du capital détenu)											
- SAS HABITER DEMAIN	FR	117 882	735 985	100,00%	382 226	382 226	6 102 947	1 860 193	335 095	390 000	6 503 857
- SAS CABHT (1)	FR	9 000 000	-2 256 637	100,00%	8 192 999	20 266 693	6 102 947	1 860 193	1 010 877		19 991 785
- SA SOGECOPA	FR	230 503	668 376	99,98%	1 415 712	1 178 791	17 175		44 213		1 170 611
- SCI DE L'HYVETTE	FR	10 000	-43 307	90,00%	9 000	9 000			5 435		42 288
-											
-											
-											
2 - Participations (à détailler) :											
(10 à 50 % du capital détenu)											
- SAS SHOI	FR	700 000	-35 623	50,00%	350 000	350 000			6 488		1 094 457
-											
-											
-											
B) Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations											
-											
-											
-											

N° Siren :

(1) En garantie d'emprunts contractés par sa filiale, le société CAB2H s'est portée caution auprès des organismes bancaires. La caution solidaire porte sur le capital restant dû, les intérêts et les frais. Le montant du capital restant dû au 31/12/2021 s'élève à 1 860 193 €.



CREDIT AGRICOLE BRETAGNE HABITAT HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 7 500 000 €
Siège social : 8 Rue du Mont Saint Michel, 35830 BETTON
490 597 663 RCS RENNES

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DU 23 JUIN 2022**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 1 742 734,68 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	1 742 734,68 €
A la réserve légale :	87 136,73 €
Solde :	1 655 597,95 €

Affecté en totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 3 370 108,88 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Annuelle du 23 juin 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président du Directoire
M. Éric ROUSSELIN



OUEST CONSEILS

EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT

Dominique DENIEL
Frédérique DENIEL-HOSTIOU
Laëtitia GUILLEMOT
Paul GUILLOU
Pierre-Yves LE CORRE
Anne LESNÉ LE BLOAS
Florent MICHEL
Béatrice PRIGENT
Mikaël ROCUET
François RODRIGUEZ
David TRIPON

*Experts-Comptables
Commissaires aux comptes*

Société CREDIT AGRICOLE BRETAGNE HABITAT HOLDING

8 Rue du Mont Saint-Michel

35830 BETTON

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021

www.ouestconseils.bzh 



OUEST CONSEILS QUIMPER 3 allée François Bazin - CS 23023 - 29334 Quimper Cedex - Tél. 02 98 90 00 29 - Fax 02 98 52 14 78 - Email : contactquimper@ouestconseils.fr
Ouest Conseils Audit - S.A. au capital de 1 257 400 € - R.C.S. QUIMPER 377 180 195 - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre du Conseil Régional de Bretagne
Société de commissariat aux comptes membre de la CRCC Ouest Atlantique

BREST - QUIMPER - LORIENT - AURAY - VANNES - MUZILLAC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Aux actionnaires de la société Crédit Agricole Bretagne Habitat Holding,

▪ **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CREDIT AGRICOLE BRETAGNE HABITAT HOLDING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

▪ **Fondement de l'opinion**

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

.../...

▪ **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

▪ **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

▪ **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

▪ **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Quimper, le 2 juin 2022



**Société OUEST CONSEILS AUDIT
Commissaire aux Comptes
Paul GUILLOU**

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	47 515	47 515		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	22 923	21 522	1 401	2 697
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	22 423 631	12 310 615	10 113 016	8 839 315
Créances rattachées aux participations	17 217		17 217	167 175
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	22 511 286	12 379 652	10 131 634	9 009 187
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 547		2 547	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	816 032		816 032	489 543
Autres créances	6 525 942		6 525 942	6 998 693
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	395 462		395 462	340 899
Charges constatées d'avance (3)	52 206		52 206	8 191
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 792 188		7 792 188	7 837 326
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	30 303 474	12 379 652	17 923 823	16 846 513
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				150 000
(3) Dont à plus d'un an (brut)			6 102 947	332 892

■ Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 500 000	7 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	90 237	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 714 511	809 145
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 742 735	995 603
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	26 775	26 775
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11 074 258	9 331 523
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	6 398 973	6 938 391
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	197 259	348 599
Dettes fiscales et sociales	252 534	176 124
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	798	51 874
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	6 849 565	7 514 989
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	17 923 823	16 846 513
(1) Dont à plus d'un an (a)	5 823 692	6 543 810
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 025 873	971 179
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2021	31/12/2020	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 631 341	1 394 903	236 438	16,95
Chiffre d'affaires net	1 631 341	1 394 903	236 438	16,95
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	196 861	110 753	86 108	77,75
Autres produits	5	7	-3	-35,32
Total produits d'exploitation (I)	1 828 207	1 505 663	322 544	21,42
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	1 253 721	978 658	275 063	28,11
Impôts, taxes et versements assimilés	11 245	9 879	1 366	13,83
Salaires et traitements	207 229	190 109	17 119	9,01
Charges sociales	84 766	78 628	6 138	7,81
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	1 960	3 163	-1 202	-38,01
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges	265 728	252 667	13 060	5,17
Total charges d'exploitation (II)	1 824 649	1 513 104	311 544	20,59
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	3 558	-7 441	11 000	-147,81
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)	390 042	265 393	124 649	46,97
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)		3	-3	-100,00
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg	1 273 701	617 359	656 342	106,31
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)	1 663 743	882 755	780 988	88,47
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	10 347	5 075	5 272	103,88
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	10 347	5 075	5 272	103,88
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 653 396	877 680	775 716	88,38
RESULTAT COURANT avant impôt	1 656 954	870 238	786 716	90,40

Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	1 714	36 908	-35 194	-95,36
Sur opérations en capital		81	-81	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 714	36 989	-35 275	-95,37
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 714	-36 989	35 275	-95,37
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-87 494	-162 354	74 860	-46,11
Total des produits (I+III+V+VII)	3 491 950	2 388 417	1 103 532	46,20
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 749 215	1 392 814	356 401	25,59
BENEFICE OU PERTE	1 742 735	995 603	747 132	75,04
<i>(a) Y compris :</i>				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées	390 042	265 395	124 647	46,97
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	10 347	5 074	5 273	103,92

Ouest Conseils Quimper

SA OUEST CONSEILS AUDIT

3 Allée François Bazin

CS 23023

29334 QUIMPER Cedex

Tél. 02 98 90 00 29 - Fax 02 98 52 14 78

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS CAB2H

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 17 923 823 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 742 735 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

/// Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

■ Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,98 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2019

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	47 515			47 515
Immobilisations incorporelles	47 515			47 515
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 258	665		22 923
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	22 258	665		22 923
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	22 590 806	42	150 000	22 440 848
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	22 590 806	42	150 000	22 440 848
ACTIF IMMOBILISE	22 660 579	707	150 000	22 511 286

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		665	42	707
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		665	42	707
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant			150 000	150 000
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			150 000	150 000

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	47 515			47 515
Immobilisations incorporelles	47 515			47 515
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 561	1 960		21 522
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	19 561	1 960		21 522
ACTIF IMMOBILISE	67 076	1 960		69 037

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 411 397 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	17 217		17 217
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	816 032	816 032	
Autres	6 525 942	422 995	6 102 947
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	52 206	52 206	
Total	7 411 397	1 291 233	6 120 164
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Int.courus s/créances rattachées	42
Clients factures à établir	325 609
Total	325 651

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	26 775			26 775
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	26 775			26 775
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 849 565 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	197 259	197 259		
Dettes fiscales et sociales	252 534	252 534		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 399 771	576 079		5 823 692
Produits constatés d'avance				
Total	6 849 565	1 025 873		5 823 692
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	6 398 973			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fnp	122 270
Dettes provis. pr congés à payer	14 801
Personnel charges à payer	50 400
Charges sociales s/congés à payer	6 152
Organ.sociaux charges à payer	21 201
Etat charges à payer	8 982
Total	223 806

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	52 206		
Total	52 206		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers de participation	390 042	265 393
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		3
Reprises sur provisions et transferts de charge	1 273 701	617 359
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	1 663 743	882 755
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	10 347	5 075
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	10 347	5 075
Résultat financier	1 653 396	877 680

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2008, la société SAS CAB2H est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS CAB2H. Elle agit en qualité de tête de groupe.

La société a opté au cours de l'exercice clos le 31/12/2008 pour le régime d'intégration fiscale instaurée par l'article 68 de la loi N° 87-1060 du 30 décembre 1987.

L'intégration a pris effet au 01/01/2008.

Les sociétés prises en compte dans le périmètre d'intégration sont :

- SAS CREDIT AGRICOLE BRETAGNE HABITAT HOLDING (société tête de groupe)
- SAS CREDIT AGRICOLE BRETAGNE HABITAT
- SAS HABITER DEMAIN
- SA SOGECOPA
- SCI DE L'HYVETTE

La convention d'intégration retenue consiste pour les filiales à supporter l'impôt qu'elle aurait dû supporter si elles avaient été imposées séparément et dont la mère est redevable en application de l'article 223 A du CGI. La prise en charge par la mère de l'impôt fait naître à son profit une créance égale à l'impôt que chacune des filiales auraient supporté en l'absence d'intégration.

Le boni ou le mali d'impôt lié à l'intégration est supporté par la société tête de groupe.

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
5 975 €

Tableau des filiales et participations

N° Siren :

Filiales et participations	Pays	Capital	Capitaux propres autres que capital	Quote part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avals donnés par la société	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Chiffre d'affaires hors taxes
					brute	nette					
A) Renseignements détaillés concernant les filiales et participations ci-dessous											
1 - Filiales (à détailler) :											
(+ 50 % du capital détenu)											
-SAS HABITER DEMAIN	FR	117 882	735 985	100,00%	382 226	382 226			335 095	390 000	6 503 857
-SAS CABHT (1)	FR	9 000 000	-2 256 637	100,00%	20 266 693	8 192 999	6 102 947	1 860 193	1 010 877		19 991 785
-SA SOGECOPA	FR	230 503	668 376	99,98%	1 415 712	1 178 791			44 213		1 170 611
-SCI DE L'HYVETTE	FR	10 000	-43 307	90,00%	9 000	9 000	17 175		5 435		42 288
2 - Participations (à détailler) :											
(10 à 50 % du capital détenu)											
-SAS SHOI	FR	700 000	-35 623	50,00%	350 000	350 000			6 468		1 094 457
B) Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations											

(1) En garantie d'emprunts contractés par sa filiale, le société CAB2H s'est portée caution auprès des organismes bancaires. La caution solidaire porte sur le capital restant dû, les intérêts et les frais. Le montant du capital restant dû au 31/12/2021 s'élève à 1 860 193 €.

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Aux actionnaires de la société CREDIT AGRICOLE BRETAGNE HABITAT HOLDING,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.


Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

▪ CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

A Quimper, le 2 juin 2022



**Société OUEST CONSEILS AUDIT
Commissaire aux Comptes
Paul GUILLOU**